

Le préavis de licenciement

Description

Le préavis de [licenciement](#) est le délai qui doit être respecté par le salarié en cas de rupture du contrat de travail.

En effet, lorsqu'un salarié est licencié, la rupture du [contrat de travail](#) n'est pas immédiate.

Toutefois, dans certains cas prévus par la loi, le salarié peut être dispensé d'effectuer un préavis.

[Télécharger notre guide complet sur le licenciement \(gratuit\)](#)
[Modèle de lettre de licenciement](#)

Qu'est-ce qu'un préavis de licenciement ?

Le préavis de licenciement est la période entre le [courrier de licenciement](#) notifié par l'employeur et la date de fin du contrat de travail.

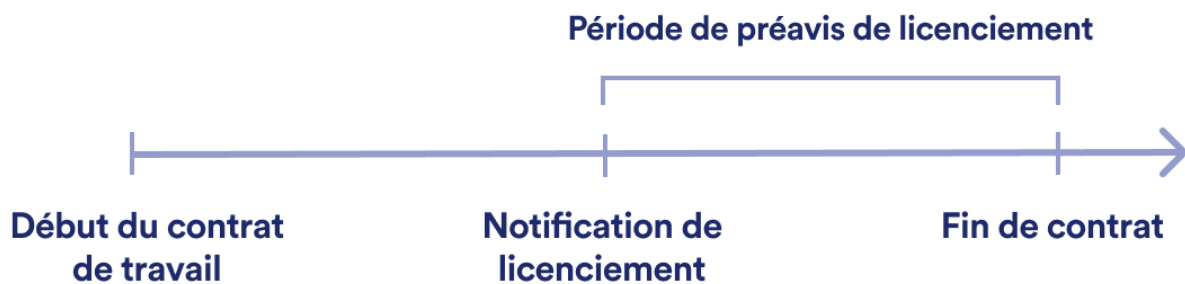
Le délai de [préavis en CDI](#) débute à la date d'envoi de la lettre de licenciement.

Il est donc important pour l'employeur de notifier le licenciement par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) afin de **déterminer le point de départ du préavis**.

A noter : La lettre de licenciement doit être envoyée au salarié au moins 2 jours après l'[entretien préalable de licenciement](#) et au maximum 1 mois après celui-ci.

Ainsi, le salarié **continue de travailler et de percevoir sa rémunération** dans les conditions habituelles de travail jusqu'à la fin du délai de préavis.

La période de préavis du licenciement



LegalPlace.

Le préavis de licenciement est-il obligatoire ?

En principe, dans le cadre d'un licenciement, le salarié doit **obligatoirement exécuter un délai de préavis**.

Cependant, dans certains cas, le salarié licencié peut être **dispensé d'exécuter le préavis**. En effet, la loi prévoit des cas de dispense de préavis dans les situations suivantes :

- Licenciement pour faute grave ou lourde ;
- [Licenciement pour inaptitude physique](#) ;
- Licenciement en cas de force majeure ;
- Impossibilité d'exécution (perte du permis de conduire par exemple).

La fin du contrat de travail correspond ainsi à la fin du préavis de licenciement

Zoom : La lettre de licenciement adressée au salarié doit respecter des règles de fond et de forme. Assurez-vous de respecter les dispositions légales en utilisant le [modèle de lettre de licenciement](#) proposé par LegalPlace. Pour cela, il vous suffit de compléter un court formulaire en ligne. Votre document aux normes est prêt en quelques minutes !

Par ailleurs, la dispense de préavis peut également être **à l'initiative de l'employeur**. En effet, il peut décider de rompre immédiatement la relation de travail sans respecter un délai de préavis.

En cas de [licenciement pour faute grave](#), lourde ou pour inaptitude physique, le salarié ne perçoit pas d'indemnité compensatrice de préavis.

Toutefois, lorsque la dispense est à l'initiative de l'employeur, ce dernier doit verser au salarié une **indemnité compensatrice de préavis**. Le salarié perçoit également une indemnité en cas de force majeure.

De plus, si au moment de la rupture du contrat, le salarié n'a pas pris la totalité de ses congés, il peut percevoir une **indemnité compensatrice de congés**, même en cas de licenciement pour faute grave ou lourde.

Bon à savoir : Lors de la rupture du contrat de travail, l'employeur doit remettre au salarié les documents de fin de contrat tels que le certificat de travail, [solde de tout compte](#) ou encore l'attestation France Travail (anciennement Pôle emploi).

Quelle est la durée du préavis de licenciement ?

L'employeur qui souhaite [licencier un salarié](#) doit respecter une période minimale de préavis. La durée du préavis de licenciement est, en principe, fixée soit par la convention ou l'accord collectif soit par le contrat de travail. Elle **varie selon l'ancienneté du salarié** :

- Ancienneté inférieure à 6 mois : la durée du préavis est prévue soit par la convention ou l'accord collectif soit par le contrat de travail ;
- Ancienneté entre 6 mois et 2 ans : la durée du préavis est de 1 mois ;
- Ancienneté supérieure à 2 ans : la durée du préavis est de 2 mois.

A noter : Les handicapés bénéficient de règles spéciales. En effet, la durée de préavis d'un travailleur handicapé est doublée par rapport aux autres salariés. Toutefois, la durée de préavis ne peut excéder 3 mois.

Concernant les salariés cadres, la convention collective peut prévoir une durée de préavis plus longue que ce que prévoit la loi. En général, la durée de préavis des cadres est de **3 mois**.

Voici un tableau récapitulatif de la durée du préavis de licenciement :

Ancienneté du salarié	Durée du préavis de licenciement
Inférieure à 6 mois	Fixée soit par la convention collective ou l'accord collectif soit par le contrat de travail
Entre 6 mois et 2 ans	1 mois
Supérieure à 2 ans	2 mois

Par ailleurs, en cas d'arrêt maladie, d'accident de trajet ou de congés pris à la suite de la notification, le délai de préavis n'est pas suspendu.

En revanche, les jours de congés payés pris avant la notification de licenciement et l'accident du travail ou la maladie professionnelle **survenant pendant le préavis suspendent l'exécution de celui-ci**. Le préavis est donc prolongé en fonction du nombre de jours correspondant à la durée de l'arrêt de travail.

FAQ

Est-il possible de signer un contrat de travail avec une entreprise avant la fin du délai de préavis avec mon ancien employeur ?

Il n'est pas possible de commencer à travailler pour un nouvel employeur avant la fin du délai de préavis.

Est-ce que le licenciement donne suite à des allocations chômage ?

Le licenciement d'un salarié est une privation involontaire d'emploi, peu importe le motif. Pour la réglementation d'assurance chômage, le type de licenciement n'a pas de conséquences sur le droit à l'allocation d'aide au retour à l'emploi.

Le mois de préavis est-il payé ?

Durant la période de préavis, l'employeur continue de rémunérer le salarié. Par ailleurs, si l'employeur décide, de sa propre initiative, de dispenser le salarié, alors il devra lui verser une indemnité compensatrice de préavis.